

FICHE TECHNIQUE

Journées Techniques Spécialisées sur : De l'analyse à la prévention des risques professionnels

OBJECTIF :

- Comprendre les enjeux de l'évaluation des risques
- Savoir évaluer les risques de votre entreprise
- Déployer son plan d'action
- Identifier les étapes clés pour construire et/ou mettre à jour son EVRP

PROGRAMME :

1. Les enjeux de la sécurité
 - Définition : Accidents du travail, accident du trajet et maladie professionnelle
 - Présentations des statistiques et des indicateurs sécurité
 - Les couts directs et indirects de vos accidents du travail
2. Le cadre juridique et réglementaire
 - Connaître le contexte législatif et réglementaire
 - La responsabilité civile et pénale en matière de santé/sécurité
 - Rôle des institutions représentatives du personnel
3. Les acteurs de la prévention internes et externes
4. l'évaluation des risques professionnels
 - Analyse des risques
 - Revue des principaux risques professionnels dans votre entreprise
 - Choisir les critères de cotation et les seuils associés
 - Hiérarchiser les risques
5. Élaboration du plan d'action
 - Définir des mesures de prévention
 - Planifier des actions de prévention
 - Suivi du plan d'action

PUBLIC CONCERNE :

- Responsables QHSE
- HSE
- Responsables et pilotes des processus
- Médecins de travail
- Responsables de maintenance
- Et toutes autres personnes concernées.

DATE : les 24 et 25 avril 2024

HORAIRES : 9H00 – 17H00

LIEU : Hôtel EL Mouahidine - Oran .

FORMATEUR : NEDJAI Redouane
Une expérience professionnelle depuis 1987, dans les domaines du QHSE.

TARIFS :

40.000DA HT par personne en pension simple (Déjeuner, Pauses café). (TVA 9%)

SUPPORT :

Documentation sur CD
Cartable, bloc note et stylo

INSCRIPTIONS :

Tel / Fax : 021 78 21 46 ;
021 78 21 81

Poste Interne : 122/124/123

Mob : 0561.61.20.42/08/59

Courriels : seminaire@ianor.dz

IMPORTANT

- **Aucun participant ne sera accepté sans paiement (par chèque ou virement)**
- Veuillez remettre une copie du bon de commande ou la lettre d'inscription au participant
- Le paiement doit être effectué avant ou le jour même de la Formation (par chèque ou virement)
- Le dernier délai d'inscription doit être fait (trois jours ouvrables) avant la date de la Formation.
- Les confirmations seront envoyées 48 avant